

Éditorial : la France et la Suisse, pays complémentaires

Autor(en): **Cerjat, B. de**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **64 (1984)**

Heft 2

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA FRANCE ET LA SUISSE, PAYS COMPLÉMENTAIRES

Hôte d'honneur de la Chambre de Commerce Suisse en France, qui tenait son Assemblée Générale le 16 mai 1984 à Paris, le Conseiller fédéral Kurt Furgler a montré à quel point, si on veut bien dépasser les divergences et les « zones de frictions » inévitables entre voisins, la France et la Suisse ont un intérêt commun à développer des relations étroites et amicales dans « la longue tradition de complémentarité » qui les caractérise.

Son exposé, reproduit plus loin, est un ardent plaidoyer en faveur du libre-échange et de la coopération économique au sein de l'Europe.

La Suisse en tout cas représente un partenaire de premier ordre pour la France. Prenons, en matière commerciale, l'exemple de l'agriculture : La Suisse connaît un taux d'auto-approvisionnement d'à peine 60 %, alors que celui de la France est de 120 %. Cela a permis à la France de devenir le premier fournisseur de la Suisse en produits agricoles.

Au solde de la balance commerciale, traditionnellement positif en faveur de la France (13 mia FF en 1983), s'ajoute le solde de la balance touristique (4 mia FF en 1982) et, bien sûr, les salaires des 47 000 frontaliers français travaillant en Suisse (environ 4 mia FF).

Le journaliste Gerhard Schwarz, dans son article, analyse avec beaucoup de perspicacité la balance des échanges invisibles entre la France et la Suisse.

Dans ce numéro de la Revue, nous avons cherché à illustrer la diversité et la complémentarité des deux pays en présentant comme exemples deux régions, le canton de Schwyz et la Lorraine.

D'une part, voici l'un des cantons qui a fondé la Suisse – c'est même lui qui lui a donné son nom – et qui représente la tradition helvétique par excellence. Encore attaché à son secteur primaire, Schwyz n'a pas de grandes industries et son secteur tertiaire se développe lentement. De l'autre, voilà une région tourmentée par les invasions, rarement libre de ses choix, à la périphérie de l'État français, marquée par son passé. Aujourd'hui, la Lorraine souffre, comme chacun sait, de sa structure industrielle peu diversifiée.

Complémentaires, la Suisse et la France peuvent justement l'être dans le domaine industriel. Le Chef du Département fédéral de l'Économie publique l'a rappelé le 16 mai 1984 à Paris : « Il y a en Suisse une réelle aspiration à investir à l'étranger où se trouvent nos marchés. La France a été l'un des pays préférés pour ces investissements. Le grand nombre d'entreprises suisses ou à forte participation suisse établies dans l'Hexagone le confirme, en même temps qu'il témoigne de l'intérêt français à cette forme de coopération qui recèle encore de nombreuses possibilités inexplorées ».

S'ils sont nombreux en Alsace (environ 12 500 emplois y sont liés à l'industrie suisse), les investissements suisses sont pratiquement inexistantes en Lorraine, pourtant si proche de la frontière suisse (40 km entre le Ballon d'Alsace, au sud des Vosges, et le canton du Jura !).

Il faut donc faire connaître en Suisse les récentes mesures prises par le Gouvernement français pour encourager et soutenir la création de nouvelles entreprises en Lorraine. La DATAR s'y attache dans un des articles qui suit. La Chambre de Commerce Suisse en France est, pour sa part, heureuse de pouvoir y contribuer en ouvrant les colonnes de sa Revue à ce sujet.

B. de CERJAT
Secrétaire Général de la Chambre de Commerce
Suisse en France